

VILLE D'AUCHY - LES - MINES

Département du Pas-de-Calais

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Procès-Verbal Réunion du 31 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 31 mai à 14 heures 30, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis, dans le lieu ordinaire de leurs séances sur la convocation de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaient présents : M. Jean-Michel LEGRAND, Président.

Mmes Anne-Marie CRETON-DELOBELLE - Joëlle FONTAINE - Carine LEGRAND-PARQUET - Drépha HAFID - Martine QUEVA-LELONG - Annie DRUELLE-CARPENTIER - Marina MAILLY-NICODEME - Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE et M. Jean-Claude RIBU - Bernard FOULON et Pascal SENSE.

Absente excusée : Mme Jacqueline BEAUCOURT- FATOUX.

Ont donné procuration :

Mme Sylvette BARROIS-DELABY a donné procuration à M. Pascal SENSE.

M. Roland PILON a donné procuration à Mme Drépha HAFID.

Assistaient à la réunion : Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE, secrétaire de séance.

Mme Florence CORDONNIER, responsable du CCAS.

Mme Audrey AROUS – DGS de la ville d'Auchy les Mines (excusée).

---oOo---

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 29 mars 2024.
2. Colis de Noël 2024 : choix du prestataire.
3. Don au CCAS.
4. Questions diverses.

---oOo---

Convocation en date du 17 mai 2024.

Ouverture de la séance à 14 h 30.

Il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du CCAS. Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE est nommée secrétaire de séance. Monsieur le Président précise qu'un point 3 a été ajouté à l'ordre du jour concernant un don au CCAS.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 29 MARS 2024

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. COLIS DE NOEL 2024 : CHOIX DU PRESTATAIRE

➤ Délibération CCAS n°2024-014

Comme chaque année, la commission administrative du CCAS décide de reconduire le colis de Noël aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap selon les critères retenus par la commission (délibération CCAS N° 2023-060).

Monsieur le Président expose à l'assemblée les multiples propositions de colis de Noël.

Après réflexion, les membres de la commission administrative du CCAS, à l'unanimité :

- DECIDENT d'attribuer un colis de Noël aux aînés et aux personnes en situation de handicap conformément aux critères en vigueur et de retenir la proposition de la Société VALETTE FOIE GRAS, sise avenue Georges Pompidou BP 15 – 46300 GOURDON comprenant : les coffrets « personne seule » à 23,50 € TTC, les coffrets sans alcool « personne en situation de handicap » à 23,50 € TTC ; les coffrets « couple » à 32,00 € TTC.

Les crédits nécessaires étant prévus au budget de l'exercice en cours.

La livraison des colis par la Sté VALETTE aura lieu Mercredi 4 décembre 2024 : une partie à la salle des fêtes Saint Michel, Place Jean Jaurès et l'autre partie au complexe sportif Paul BARROIS, rue de Douai à AUCHY LES MINES.

La distribution des colis aura lieu le jeudi 5 décembre 2024 à la salle des fêtes Saint Michel, Place Jean Jaurès : de 9 h 30 à 11 h colis « personne seule » et de 14 h à 16 h 30 pour les colis « couple » et les personnes en situation de handicap.

Puis, le vendredi 6 décembre 2024 de 14 h à 16 h 30 au complexe sportif rue de Douai, salle d'escalade pour les colis « personne seule » et la salle verte de 14 h à 15 h pour les personnes en situation de handicap et de 15 h à 16 h 30 pour les colis « couple ».

Et enfin, le lundi 9 décembre dès 9 h 30 : distribution des colis à la résidence Lucie Aubrac.

3. DON AU CCAS

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un don a été effectué auprès du CCAS de la Ville d'AUCHY LES MINES par Monsieur et Madame DUBUCHE, citoyens de la ville d'AUCHY LES MINES. Il sollicite l'approbation de la Commission Administrative du CCAS pour l'encaissement de ce don.

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE le don attribué au CCAS de la Ville d'AUCHY LES MINES et l'encaissement des :

- 50 Euros (Cinquante Euros) en numéraire de Monsieur et Madame DUBUCHE, domiciliés à AUCHY LES MINES.

4. QUESTIONS DIVERSES

Madame CRETON rappelle à l'assemblée que l'agglomération mobile santé viendra à la rencontre des femmes du territoire « Vers elles, en santé ! » le samedi 1^{er} juin 2024 de 8 h 30 à 12 h, sur le marché local, place Jean Jaurès à AUCHY LES MINES puis le jeudi 17 octobre 2024, sur le parking de CARREFOUR de 9 h à 12 h 30. Une infirmière et une médiatrice santé seront à votre écoute pour : des examens de santé, les dépistages, les renouvellements de prescriptions médicales, informer, accompagner, orienter...

Puis présente le programme de la semaine bleue :

SEMAINE BLEUE 2024 : programme

Dimanche 6 octobre : banquet des aînés.

Atelier numérique santé (doctolib, améli, mon espace santé...) :

- Jeudis 3 octobre, 10 octobre, 17 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison pour tous.

Mercredi 9 octobre de 9 h 30 à 11 h : atelier floral par la Réserve aux fleurs à la Maison pour Tous (proposition ci-dessous).

Mercredi 9 octobre de 14 h à 17 h : jeux intergénérationnels à la Salle des fêtes.

Vendredi 11 octobre de 13 h 45 à 17 h : goûter dansant animé par Arpège.

Semaine bleue : Atelier Floral animé par La réserve aux fleurs

- Délibération CCAS n°2024-016

Madame CRETON rappelle à l'assemblée que la semaine bleue se déroulera cette année sur le plan national du 1^{er} au 13 octobre 2024. Elle a reçu une proposition d'animation d'un atelier floral par La réserve aux fleurs d'AUCHY LES MINES auprès de nos aînés, d'un montant de 216 euros TTC. La date retenue sera le mercredi 9 octobre 2024 à la Maison pour tous « Georges Brassens ».

La Commission Administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition de La réserve aux fleurs, sise 177 rue Humblot 62138 AUCHY LES MINES, pour l'animation d'un atelier floral à la Maison pour tous « Georges Brassens » le mercredi 9 octobre 2024 pour un montant de 216 €uros TTC (deux cent seize Euros).

Madame CRETON rappelle également que le CCAS participera avec le service des sports à l'action octobre rose du samedi 26 octobre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur le Président,



Jean Michel LEGRAND

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel LEGRAND", written over a horizontal line.